



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et heure : 2 mai 2022, 20h00

Endroit : 515, Route des Prêtes (salle du conseil)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1. Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois
 - 4.2. Accès : ClicSécur
 - 4.3. Dépôt : Rapport financier
 - 4.4. Adoption de règlement : Règlement numéro 489-2021 « sur le traitement des élus municipaux »
 - 4.5. Dépôt : Membres du conseil qui ont participé à la formation « Éthique et déontologie des élus municipaux »
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1. Nomination : Représentant santé et sécurité et comité de santé et sécurité
 - 5.2. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : Rapport d'activité de l'année 2021
 - 5.3. Autorisation de signature : Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1PG)
 - 5.4. Fin d'emploi : Employé 04-0042
6. TRANSPORT
 - 6.1. Demande : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale
7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1. Adoption de règlement : Règlement 501-2022 « concernant l'utilisation de l'écocentre et abrogeant le règlement 471-2020 »
8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 8.1. Dépôt de projet : Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)
9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 9.1. Adoption de règlement : Règlement 496-2022 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 479-2021 afin de remplacer la définition de camping »
 - 9.2. Dépôt d'un projet de règlement : Règlement 502-2022 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 479-2021 afin de modifier les dispositions relatives aux bâtiments temporaires »
 - 9.3. Demande de dérogation mineure : 757 route Prévost
 - 9.4. Demande de dérogation mineure : 1596 chemin de la Promenade
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Engagement : Employés camp de jour
11. CORRESPONDANCE
12. SUIVI DES DOSSIERS DES ÉLUS
13. DIVERS
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le directeur général,
Nicolas St-Gelais